

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION



REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION

Nouvelle Série / Numéro spécial



MÉLANGES OFFERTS À EUGÉNIE ROKHAYA AW

Décembre 2023

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION



MÉLANGES OFFERTS
À
EUGÉNIE ROKHAYA AW

Sous la direction de

Mamadou NDIAYE,

Maître de Conférences (CAMES), Université Cheikh Anta Diop
(Sénégal)

Marième Pollèle NDIAYE,

Maître de Conférences (CAMES), Université Gaston Berger (Sénégal)

Nouvelle Série / Numéro Spécial
Décembre 2023 ISSN 0850-895X



Revue Africaine de Communication
Nouvelle série, Numéro special, Décembre 2023

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE :

Alioune DIENG, professeur des universités, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

- Marc-François BERNIER, professeur des universités, Université d'Ottawa (Canada)
- N'guessan Julien AT CHOUA, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)
- Frédéric LAMBERT, professeur des universités, Université Paris 2 Panthéon-Assas (France)
- Anne PIPONNIER, professeure des universités, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine
- Yahya DIABI, professeur des universités, Université Félix-Houphouët Boigny (République de Côte d'Ivoire)
- Annie LENOBLE-BART, professeure émérite, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, (France)
- Serge THÉOPHILE BALIMA, professeur des universités, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
- Anna Paola SONCINI, professeure des universités, Université de Bologne (Italie)
- Moustapha SAMB, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Modou NDIAYE, professeur des universités, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Aimé-Jules BIZIMANA, professeur agrégé, Université du Québec en Outaouais (Canada)
- Mor FAYE, maître de conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Marième Pollène NDIAYE, maître de conférences, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Namoin YAO – BAGLO, maître de conférences, ISICA/Université de Lomé (Togo)
- Moustapha MBENGUE, maître de conférences, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Djibril DIAKHATÉ, maître de conférences, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Kouassi Sylvestre KOUAKOU, maître de conférences, EBAD, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION :

- Dr Dominique-François Mendy, CESTI, Université Cheikh Anta Diop
- Dr Mohamed Sakho Jimbira, Centre de recherche sur les Médiations, Université de Lorraine (France)
- Dr Sellé Seck, CESTI, Université Cheikh Anta Diop,
- Dr Yacine Diagne, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal)
- Dr Fatoumata Bernadette Sonko, CESTI, Université Cheikh Anta Diop,
- Dr Papa Issakha Dieng, CESTI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)



Revue Africaine de Communication
Nouvelle série, Numéro special, 2023

Édité par

**Alioune Dieng,
Professeur titulaire,
Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)**



**UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION
(CESTI)**

Décembre 2023

Illustration couverture : Alioune Dieng

© CESTI

ISSN 0850-895X

Tous droits réservés

Maquette de couverture : Photo Eugénie Rokhaya Aw –
RAC, UCAD

Composition et mise en page : Professeur Alioune Dieng

Contacts :

Service commercial : +221 33 824 68 75 / +221 33 824 93 66

Emails : infos.cesti@gmail.com ; alioune1.dieng@ucad.edu.sn

Site Internet : <https://rac.ucad.sn/>

Adresses :

Revue Africaine de Communication

CESTI/UCAD, BP 5005

Dakar-Fann

Sénégal

SOMMAIRE

Hommage à Éra, l'Amazone

1-2

Alioune DIENG, Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

Première partie : Médias, Internet & Régulation

Journalisme et whatsapp : analyse des pratiques infocommunicationnelles au Sénégal / Journalism and whatsapp: analysis of infocommunicational uses in Senegal

Sokhna Fatou SECK SARR, Université Gaston Berger de Saint-Louis/Sénégal

5-30

Approche critique de la tolérance administrative dans la régulation des médias audiovisuels au Cameroun / A critical approach to administrative tolerance in the regulation of audiovisual media in Cameroon

Simon NGONO, Université de La Réunion/France

31-65

Deuxième partie : Communication, Organisation & Développement

Les organisations à l'épreuve du covid-19 au Sénégal : analyse info-communicationnelle des outils et pratiques numériques dans le management de la communication interne / Organizations facing covid-19 in Senegal: a communicational analysis of digital tools and practices in internal communication management

Sahite GAYE, Université Cheikh Anta Diop / Sénégal

Mamadou NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop/Sénégal

69-90

La communication à l'épreuve du tourisme et du changement des comportements dans l'aire marine communautaire protégée de Bamboung au Sénégal / Communication put to test tourism and behaviour change in the community marine protected area of Bamboung in Senegal

Adama Ndiaye, Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima Niassé / Sénégal

91-130

Troisième partie : Sociétés, Démocratie & Valeurs

Les clivages sociaux et la paix démocratique / Social cleavages and democratic peace

Jean NJOYA, Université de Dschang/Cameroun **133-164**

Dignité humaine et altérité chez Gabriel Marcel / Human dignity and otherness in Gabriel Marcel

Roland ÉTOGA, Centre Saint Augustin de Dakar/Sénégal **165-195**

Quatrième partie : Littérature, Sociologie & Philosophie

La folie féminine dans l'univers capitaliste mauriacien / Feminine madness in the mauriacian capitalist environment

Alioune DIENG, Université Cheikh Anta Diop/Sénégal **199-225**

Dialectique de la communication. À propos d'un texte de S. Kierkegaard (1847) / Dialectics of communication. About a text from S. Kierkegaard (1847)

Dominique François MENDY, Université Cheikh Anta Diop/Sénégal **227-249**

Notice biographique

La Coordination de la RAC **253-255**

LES CLIVAGES SOCIAUX ET LA PAIX DÉMOCRATIQUE

SOCIAL CLEAVAGES AND DEMOCRATIC PEACE

Jean NJOYA

Université de Dschang / Cameroun

Résumé :

Le texte proposé traite des rapports entre les clivages sociaux et la paix par la démocratie. La problématique est celle d'une paix durable dans une société fortement clivée et à fort potentiel conflictogène. Nous avons d'abord procédé à une nomenclature des clivages où il est observé un caractère européo-centrique de la théorie classique proposée par Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan ; n'ayant pas pris en compte la dynamique des clivages hors-contexte européen notamment celle de l'Afrique. Sur ce dernier trait, nous avons montré que l'Afrique présente une singularité, car contrairement au modèle de Rokkan et de Lipset, l'émergence des clivages dans ce contexte n'était pas liée à l'émergence de l'Etat-Nation, même si elle a charrié sur certains traits un phénomène de violence dans sa survenance. En tout état de cause, quelle que soit la nature des clivages, ces polarités multiples portent toujours un potentiel conflictogène que mobilisent les entrepreneurs de l'arène politique.

L'on peut au bout du compte gérer cette délicate question par l'option pour une démocratie inclusive débarrassée des biais culturalistes ; aussi avons-nous proposé le modèle de « démocratie ensembliste » en immersion sociale pouvant répondre à cette exigence. Il s'agit in fine de reconnaître la « démocratie des autres ».

Mots-clés : Clivages, culturalisme, conflictogène, ethnicité, démocratie ensembliste.

Abstract:

This paper deals with the relationship between social cleavages and democratic peace. The issue is that of a lasting peace in a strongly divided society with a high potential for conflict. We first proceeded to a typology of the cleavages where it is

observed a eurocentric character of the classical theory proposed by Seymour Martin Lipset and Stein Rokkan, which does not take into account the dynamics of cleavages outside the european context, in particular that of Africa. On this last aspect, we have shown that Africa presents a singularity, because contrary to the model of Rokkan and Lipset, the emergence of cleavages in Africa context was not linked to the emergence of the Nation-State, even if it carried on certain features a phenomenon of violence in its occurrence. In any case, whatever the nature of the cleavages, these infinite polarities always carry a potential for conflict that is mobilized by entrepreneurs in the political arena.

In the end, we can manage this delicate question by opting for an inclusive democracy free of culturalist biases; so we have proposed the model of "group democracy" in social immersion that can meet this requirement. It is ultimately about recognizing the "democracy of others".

Keywords: Cleavages, culturalism, conflictogenous, ethnicity, democracy as a whole.

Introduction

Maurice Duverger a, en 1964, proposé une discrète définition de la politique tirée des démarcations idéologiques de son époque, exprimant le double visage de l'opresseur et de l'intégrateur et le caractère fort clivé des sociétés politiques :

Comme Janus - écrivait-il -, la politique a deux faces, elle est à la fois une lutte des pauvres contre les riches, des asservis contre les puissants, et un effort pour surmonter cet antagonisme en s'approchant de la cité juste rêvée par Aristote¹⁵.

Le maître n'avait certainement pas épuisé la palette foisonnante des clivages que charrie toute société politique ; tout au moins, avait-il l'intuition de révéler l'une des faces les plus bigarrées du Janus politique. La société

¹⁵ Voir 4^e de couverture de son ouvrage : *Introduction à la politique*. Paris : Gallimard, collections « Folio », 1985.

politique est, pour ainsi dire, traversée par des divisions multiples, divisions matérialisées par des démarcations et des frontières génératrices et régénératrices des identités tout aussi multiples.

La notion de clivage, plus neutre, traduit mieux ces polarités multiformes et ne perd cette neutralité que lorsque lui est adjoint un adjectif qualificatif. C'est en géologie que l'on peut tirer une ébauche de définition qui pourrait donner sens à la conception que les socio-anthropologues lui réservent. Le concept est en effet rattaché aux plans cristallins déterminés par la structure atomique tridimensionnelle de chaque espèce minérale. En conséquence, le clivage est une fracture, le long des faces, qui suit l'organisation de ses couches atomiques ou de leur système. C'est donc une propriété des minéraux de se fendre. Ce clivage est le « phénomène caractéristique de la cohésion dans les cristaux »¹⁶ (Lapparent, 1884).

Ce qu'on peut en retenir, c'est la cassure, la fragmentation de la matière. Toutefois, la brutalité de ces expressions fait que cette définition, bien que suggestive, ne reçoive pas une confortable hospitalité dans les sciences sociales. L'on peut donc, par précaution sémantique, les commuer avantageusement en démarcations ou en frontières afin d'induire dans le concept la nature fondamentalement relationnelle et interactionniste de l'homme.

Le clivage, dans son appréhension neutre, est une séparation, une différenciation, un fractionnement des groupes sociaux, politiques, idéologiques, culturelles, etc. Cette définition inclusive regroupe la préoccupation de Stefano Bartolini, notamment celle de considérer que

¹⁶ Cf. Albert Auguste, cours de minéralogie, 1908.

la connotation théorique du concept de clivage se réfère à la combinaison d'orientations, selon les intérêts ancrés dans la structure sociale, orientations culturelles, idéologiques enracinées dans le système normatif et des modèles de comportement exprimés dans l'appartenance à une organisation et repérable dans l'action (Bartolini, 2005 : 9).

Aucune définition n'étant exempte de biais cognitif, nous considérons le clivage – avec la claire conscience d'en payer le prix –, comme toute séparation, toute différenciation, toute scission qui s'opère au sein des groupes sociaux dans leur pluralité (économique, sociale, culturelle, idéologique, religieuse, etc.) et qui, sans rivalités violentes, charrie néanmoins un potentiel conflictogène latent. Nous la ramerons pour des besoins de cohérence analytique, aux clivages identitaires qui s'adosent au socle socio-anthropologique de la société politique.

La problématique des clivages a été jusque-là abordée sous le prisme occidental-centrique, et n'a retenu que les dichotomies liées aux révolutions européennes¹⁷. Cette orientation, initiée par Stein Rokkan, a le profil exact des théories fondatrices formalistes et, surtout, n'aménage que les fonts baptismaux d'un paradigme que les recherches ultérieures viendront certainement consolider. Bien qu'ayant fait accessoirement allusion aux éléments culturels, Rokkan n'a pas exploré les profondeurs magmatiques du socle socio-anthropologique des sociétés exotiques. Or, dans le contexte africain singulièrement, la politique est fortement structurée par une mobilisation

¹⁷ C'est notamment la tentative de Rokkan à partir des grands clivages historiques de l'Europe : État/Église, centre-périphérie, Bourgeois/Ouvriers, Élités rurales-Élités urbaines (Rokkan (Stein), et de Seymour Martin Lipset dans *Structures des clivages, système des partis et alignement des électeurs* (2009).

latente ou manifeste des clivages identitaires (ethnique ou culturelle), à fort potentiel conflictogène, qui pose un problème de régulation sociale.

L'objectif de cet article est de montrer qu'il est possible de concilier cette bigarrure sociale à la nécessité d'une régulation démocratique. Autrement dit, le pluralisme identitaire est-il soluble dans la démocratie ? L'hypothèse subséquente en est que, si la notion de clivage est défaite de sa connotation occidental-centrique et élargie à d'autres sphères géographiques, elle ajouterait une plus-value inclusive tirée des formules démocratiques d'ailleurs. Il est dès lors plausible de vérifier cette proposition en examinant d'abord les clivages comme marqueurs sociaux de fractionnement situés spatialement (I), et ensuite en montrant comment une démocratie inclusive peut tempérer le potentiel conflictogène qu'ils charrient (II).

I. Les clivages sociaux comme réalité socio-anthropologique marquée d'un biais cognitif et d'un potentiel conflictogène

L'évolution de la théorie des clivages consacre une variabilité géographique, qui témoigne de la capacité de toute société à sécréter des fractionnements aux nuances et variations qui épousent son système culturel. La construction sociale des clivages est intimement liée aux processus historiques de constitution de leur lieu de production. Il va de soi que, dans le contexte européen, le répertoire théorique y afférent ait été marqué par l'allusion à l'État-nation et au processus révolutionnaire de leur émergence, processus malheureusement érigé en type-idéal analytique.

L'on note aujourd'hui une mutation théorique qualitative qui désenclave la réflexion au profit d'une approche intégrée qui prend en compte les facteurs socio-

anthropologiques propres aux sociétés africaines. Il y a donc une variabilité géographique des clivages sociaux que l'émancipation de la théorie classique permet de visualiser (A). En outre, la théorie de la mobilisation (Neveu, 2011 : 49-60) a tout aussi facilité la requalification de ces clivages en ressources politiquement convertibles, d'où leur potentiel éminemment conflictogène. Au fait, les clivages ne le sont pas d'ordinaire, c'est leur mobilisation par les acteurs sociaux qui aménage les conditions de leur accès à la conflictualité (B).

A- La variabilité géographique des clivages

Les premiers efforts de systématisation théoriques des clivages ont porté sur l'Europe, avec une attention particulière accordée au phénomène révolutionnaire, comme moteur des fractionnements sociaux. Hors contexte occidental, la théorie anthropologique de l'ethnicité a révélé d'autres formes de clivages plus spécifiques aux tropiques.

1. La théorie classique des clivages: européocentrisme et État-Nation

Seymour Martin Lipset et Stein Rokkan considèrent que les clivages sont des lignes de démarcation fortes qui se traduisent politiquement et s'expriment au sein d'une entité politique souveraine qu'est l'État. Ils établissent une corrélation entre les clivages et la structuration des systèmes partisans (Delwit, 2021 : 5-16). Les deux auteurs se sont intéressés aux systèmes partisans dans la perspective de la sociologie politique comparée. Ils se sont intéressés aux questions ayant trait à la genèse des contrastes et des clivages à l'intérieur de la communauté nationale et en étudient en même temps les conditions de développement d'un système stable de clivages et d'oppositions dans la vie politique. Les deux chercheurs se

sont aussi penchés sur d'autres ayant partie liée avec les attitudes politiques de la masse des citoyens dans le système des partis existant. Leur ouvrage séminal (Rokkan & Lipset, 2008) articule la problématique de la construction de l'État dans le contexte européen, de l'émergence des partis politiques et la question des tendances lourdes du comportement électoral.

En tenant pour acquis que la typologie proposée par ces acteurs n'épuise pas la riche complexité des fragmentations sociales que pourrait charrier une société politique - un clivage pouvant en cacher un autre (Coorebyter, Munck, Sinardet, 2009), leur modèle offre pourtant une cohérence au constat d'éclatement et de confusion, tributaire des révolutions européennes. Leur objectif principal a été de produire une théorie explicative des variations dans les systèmes partisans à partir d'une sociologie de la formation de l'État-Nation et du passage au suffrage universel.

Par ailleurs, Lipset et Rokkan retiennent comme variables explicatives de la sociogenèse de l'État-Nation, non pas les éléments intrinsèques de la domination comme chez Norbert Elias (2003), mais des éléments extrinsèques, déclinés sous trois variables notamment la variable territoriale, qui tient compte de la distance aux centres politique et économique principaux, la variable économique qui facilite l'émergence de l'État par la proximité des réseaux de commerce, et la variable culturelle, qui apprécie la trajectoire de la fondation de l'institution étatique à travers les rapports à la religion catholique et à la réforme. Les deux axes géographiques sont, quant à eux, horizontal et vertical (Est-Ouest, Nord-Sud). Au demeurant, il est clair qu'aucune évocation de nature spécifiquement anthropologique n'apparaît en filigrane dans cette approche axiale.

Il en résulte tout de même une corrélation très forte entre le renforcement de l'État-Nation et la distance avec Rome d'une part, la constitution d'une religion réformée, d'autre part. De plus, ont-ils justifié l'émergence de la crise de l'État-Nation par la constitution des centres urbains périphériques ayant exercé une attraction centripète. Les clivages naissent donc dans ces conditions. Mais, plus largement, Stein Rokkan considère que les clivages « ont tous pris la forme de mouvements de protestation contre l'élite nationale établie et des standards culturels, et se sont inscrits dans une large vague d'émancipation et de mobilisation » (Rokkan & Lipset, 2008 : 50). D'où l'identification de deux révolutions - nationale et industrielle - dans l'histoire européenne qui ont respectivement impulsé l'État-nation et le développement du capitalisme. Chacune de ces révolutions porte la marque des clivages dont quatre constituent, pour Rokkan, les plus saillants ; notamment les clivages travailleurs (possédants, Église - État, urbain - rural, centre - périphérie).

Le clivage « centre-périphérie » est largement tributaire des luttes de constitution de l'État et de la résistance périphérique à la dynamique de centralisation et d'uniformisation politique. La bataille féroce, entre les partisans de la centralisation et ceux qui en étaient hostiles, a été le moteur de ce clivage. Cette division demeure présente dans la vie politique moderne au regard de la vitalité des mouvements autonomistes qui connaissent un nouvel essor. Le clivage centre-périphérie, selon Rokkan, est donc tout naturellement issu de la révolution nationale. La division « possédants - travailleurs », tributaire de la révolution industrielle, consacre l'opposition entre les détenteurs du capital et la force du travail. En outre, elle a été très influencée par la théorie marxiste ; d'où la nette

démarcation entre les partis ouvriers et les partis bourgeois. Il est clair que dans ce contexte de « lutte de classes », les partis socio-démocrates, socialistes et communistes apparaissent comme une conséquence de la révolution industrielle, puisqu'ils s'opposent aux partis libéraux et conservateurs dont les programmes politiques sont axés sur la défense de l'entreprise privée et, avec subséquemment, sur l'abaissement des charges sociales et la réduction des dépenses publiques.

Le clivage « rural-urbain », qui résulte également de la révolution, a pour corolaire l'urbanisation. Le phénomène partisan est apparu pourtant dans ce contexte comme un phénomène de faible amplitude. Les partis agraires se retrouvent exceptionnellement dans les pays scandinaves et les cantons suisses protestants. Il n'existe pourtant pas de partis urbains auxquels ils pourraient s'opposer idéologiquement. Aussi apparaissent-ils comme des phénomènes infiniment contingents.

Dans le clivage « État-Église », l'opposition entre les forces du cléricalisme et les anticléricaux ont renforcé, sous la révolution nationale, la volonté d'indépendance de l'État vis-à-vis de l'Église. Cette fracture a été renforcée par le principe de la laïcité de l'État (1901), inspiré de la révolution française et dont l'idée fut la tolérance vis-à-vis de toutes les religions. Les points d'ancrage du clivage ont eu pour fixation le rôle de l'Église dans les œuvres sociales, dans la définition de la morale et de l'éthique. À l'inverse, ce clivage n'existe pas là où la légitimité de l'État est théocratique comme en Irlande où l'Église a joui jusqu'à une période relativement récente d'un statut spécial ; non plus n'existe-t-il dans les pays protestants où les Églises postérieures à l'État ne sont jamais entrées en concurrence avec lui.

Les fractures jusque-là observées ont la particularité d'être situées en Europe dans un enfermement théorique qui révèle les limites heuristiques du paradigme. Aussi, pointe-on le caractère ethnocentrique ou précisément occidentalocentrique de cette théorie. Son émancipation a alors permis la prise en compte des facteurs socio-anthropologiques des autres sociétés.

2- La force structurante du clivage matriciel ethnoculturel dans le contexte extra-occidental.

Tristes sont les tropiques (Levi - Strauss, 1955), terrain d'expérimentation des outils théoriques extravertis au rendement fruste. Peut-on, par exemple, cerner le caractère clivé des sociétés politiques africaines à travers le prisme des dichotomies Église-État, rural-urbain, possédants-travailleurs, centre-périphérie, sans solder la question préjudicielle de leur contextualisation ?

Certes, la théorie rokkanienne demeure pertinente car elle inscrit les clivages dans leur historicité et propose au surplus une théorie de dégel des principales alternatives partisans. Toutefois, l'eurocentrisme du modèle et les transformations ultérieures des sociétés modernes ont rendu problématique le paradigme. On est en droit de penser avec Pascale Delfosse (2008) que « les références aux clivages en ont réduit la portée à plus de modestie explicative » pour appréhender d'autres réalités nouvelles (363-388).

Dans la plupart des États africains, les clivages majeurs se sont constitués et cristallisés avant l'avènement des types idéaux rokkaniens. En effet, le clivage majeur, identitaire, est tenu dans les frontières ethniques (Mveng, 1963 ; Barbier, 1981 : 239-260). Les anthropologues classent les traits de l'ethnicité dans la catégorie dite de primordialité

(Poutignat & Treiff-Fenart, 1995), fonctionnant avec des rituels de conduite introvertis, incapables d'organiser les dialogues entre « nous » et les « autres ». Pascale Delfosse souligne même que « leur activation pourrait servir à renforcer les lignes de démarcations » (2008 : 367).

Il s'agit de considérer paradigmatiquement l'ethnie comme une substance avant de la considérer raisonnablement comme un phénomène politique construit. On peut, sous bénéfice d'inventaire, considérer que le clivage africain est logé dans la matrice ethnoculturelle, qui structure pesamment les autres formes de clivages. Cette matrice, quasi inexistante dans les variables analytiques de Lipset et Rokkan, est le lieu géométrique de la production et de la reproduction des frontières, l'origine commune de fixation des symboles, des mythes et des souvenirs. Elle est aussi le lieu de l'attestation catégorielle par le pouvoir de nommer le « nous » et les « autres ».

La pertinence de ce clivage matriciel tient à deux arguments spécifiques. D'abord, le clivage ethnoculturel est antérieur aux types idéaux d'inspiration européenne sus-évoqués. L'État, du moins dans sa conception moderne, est une réalité très récente (Elias, 2003) consubstantielle à l'Église (cas de la France), la révolution industrielle ayant créé, pour sa part, la fracture entre possédants et travailleurs. Il faut préciser que pareilles mutations n'ont pas eu cours en Afrique précoloniale et postcoloniale, qui a juste subi les effets induits de leur transposition structurelle.

La valeur explicative d'un tel clivage tient tout aussi à « l'effet de halo » (Lim, 2018) qu'il produit, c'est-à-dire au fort tropisme exercé sur les autres formes de clivages. L'État, la religion, le centre, la périphérie, les possédants et les travailleurs, ne sont-ils pas à des degrés divers court-

circuités par cette matrice identitaire ? Sous toutes réserves, l'on conclurait à un « fait social total » (Wenshig, 2011 : 87-99), singulièrement par le fait qu'il couvre toutes les instances de fabrication des clivages et les met ensuite en branle par un mécanisme de subjugation (Mauss, 1925).

Cependant, il faut préciser que le recours à la matrice ethnique a une valeur purement paradigmatique et n'a pas partie liée avec le culturalisme ou l'ethnisme, maintes fois refoulés par l'anthropologie dynamique (Dianteill & Maneta, 2018). Elle sert à cerner les processus de constitution des clivages en soulignant leur antériorité aux clivages importés ; mais surtout, elle montre sa prégnance dans l'opération de scission et d'accrétion des autres types de clivage. Au demeurant, dans les deux contextes, l'émergence des clivages abrite un phénomène de violence intrinsèque qui se transforme en enjeux mobilisables dans le champ politique.

B- Potentiel conflictogène des clivages sociaux : l'intrinsèque et le mobilisé

Les deux systèmes de production de clivage sont intrinsèquement liés à des formes de violence, tantôt, comme en Europe, au phénomène révolutionnaire, tantôt aux aventures de conquêtes territoriales, comme c'est le cas en Afrique précoloniale. Ce potentiel conflictuel acquis peut être amplifié par les acteurs politiques dans la lutte de survivance identitaire pour la définition compétitive du « sens réformateur du système politique » (Offerlé, 2011).

1- Le potentiel conflictogène dans l'émergence des clivages

La survenance des clivages est un phénomène de violence organisée ou inorganisée. Dans le modèle de Rokkan, la révolution constitue le principe actif des fragmentations

différenciées. Dans ce contexte, l'auteur a différencié trois séquences révolutionnaires, qui ont impulsé les clivages idéologiques: la révolution nationale, la révolution industrielle et la révolution internationale.

La révolution nationale a été la plus farouche, puisque l'idéal-type a été la révolution de 1789, marquée par des périodes de grande violence, notamment pendant celle de la terreur, où la tentative contre-révolutionnaire de la guerre de Vendée a fait nombreuses victimes. Événement majeur de l'histoire politique de la France (Frey, 2004 ; Fehér 1990 : 117-300), elle a été aux origines des fragmentations durables entre les révolutionnaires et les partisans de l'ordre ancien, les anticléricaux et l'Église catholique. Cette révolution mettra fin à une société d'ordres et aux anciens privilèges : les lignes de démarcation opposaient les paysans qui espéraient l'amélioration de leur condition par l'abandon des droits seigneuriaux et la bourgeoisie qui projetait plus confusément l'établissement d'une monarchie parlementaire et l'égalité devant la loi (Ado, 1996 : 96).

Par contre, les révolutions industrielles et internationales étaient moins violentes parce qu'insidieuses : elles désignaient les différentes vagues d'industrialisation qui se succédaient dans les différents pays à l'époque moderne. Émergeant par décalage dans le temps et dans l'espace, elles occasionnaient, dans les pays concernés, l'émergence des clivages rural-urbain, cristallisés, dans la période révolutionnaire, par les jacqueries impulsées par les partis agraires. Contrairement à la révolution politique, les révolutions industrielles et internationales ont été d'une violence à faible amplitude. Seuls les partis communistes issus de ces soulèvements pouvaient encore développer

quelques velléités révolutionnaires avant de se muer insensiblement en partis tribuniciens (Lavau, 1981).

Les clivages ethnoculturels n'ont pas été d'essence révolutionnaire, mais ils ont épousé une violence « organisée », opérant, pour élargir l'assiette territoriale, par la guerre de conquête territoriale, les razzias, les enfumages. Dans l'extrême-nord du Cameroun, les mouvements de mise en place de peuplements, rendus possibles par la vague d'islamisation sous la férule du Djihad (Seignobos, 2010 : 44-51), ont suivi cette trajectoire polémogène entre le XVe et le XVIIe siècle. De la même façon, les Bamoun de l'Ouest du Cameroun ont étendu et marqué de leur empreinte identitaire leur vaste territoire. Il est évident que les « sociétés à État » ont été les plus aptes à sauvegarder l'intangibilité de leurs frontières, en entretenant une armée pour réprimer les velléités de leur empiètement (Tardits, 1980).

Ces frontières sont pourtant demeurées labiles jusqu'à leur stabilisation par l'administration coloniale. Somme toute, dans les deux cas de figure, la violence est constitutive des fragmentations et des clivages pouvant être exacerbés au prisme de la construction conflictuelle des acteurs.

2- Démarcations et frontières au prisme de la construction conflictuelle

Le potentiel conflictogène est construit et exacerbé par les clivages. L'on aurait imaginé une clôture de la violence avec l'encadrement juridique des partis politiques en Europe. Seulement, la violence s'est cristallisée en Irlande du Nord avec un clivage catholique-protestant, caractérisé par des montées régulières des tensions comme à Ardoyne où, le 21 juillet 2001, le défilé de l'Ordre d'Orange a provoqué des émeutes. Les manifestants catholiques, en

tendant de faire obstruction au passage des cortèges orangistes, ont provoqué des affrontements qui ont duré une semaine. La domination visuelle des groupes en compétition (catholiques, protestants) fait d'ordinaire penser à un conflit religieux-qui, au fond, dissimule est une bataille politique sournoise.

La concurrence entre l'obédience catholique et le nationalisme irlandais est justifiée par l'anticolonialisme des populations irlandaises, d'une part, à l'endroit des Anglais et des Écossais, des confessions protestantes installées lors de l'occupation (Verrière, 1979), d'autre part. En tout cas, l'Irlande du Nord est un exemple de segmentations plurielles assez rares en Europe, combinant clivages religieux, ethnique et social. Et l'on peut se demander si les démarcations d'obédience religieuse ne dissimulent pas d'autres délimitations sociales. D'où l'ambigüité des distinctions religieuses, car s'il est évident que l'antagonisme fort marqué entre catholiques et protestants est d'essence religieuse, il n'en demeure pas moins que « la religion commande ou accompagne des attitudes politiques, d'appartenance à des territoires différents » (Bertrand, 1997 : 355-356), notamment l'unionisme des protestants et le républicanisme des catholiques. Ici, ces clivages apparaissent à la fois croisés et superposés.

Le contraste d'une proximité spatiale et d'une distance sociale s'explique par une combinaison complexe des polarisations confessionnelles et d'une dynamique de ségrégation résidentielle qui accroît les possibilités de montée des tensions. Cette dissemblance est attestée à Ardoyne, quartier majoritairement nationaliste de Belfast où se développe un conflit micro-territorial avec des exemples-types de relations intercommunautaires tendues

sur fond de lutte renouvelée pour le contrôle de l'espace urbain (BBC News, 3 septembre 2001). Le potentiel conflictogène est aussi accentué par les marqueurs symboliques des clivages : les dénominations des écoles et des lieux publics, la pratique des sports, certaines cultures sociales ordinaires, etc. L'on retrouve pareils marqueurs dans les « peacelines » de Belfast où la question du maintien de l'ordre est liée à celle de l'aménagement urbain (Ballif, 2009 : 73-83 ; 2010).

Si l'Irlande du Nord offre un cas de potentiel conflictogène explosif, les clivages partisans ont été jusque-là maîtrisés dans le reste de l'Europe, jusqu'à l'émergence des partis d'extrême-gauche et d'extrême-droite, dont la violence constitue un des moyens « légitimes » de lutte politique. L'extrême-gauche est incarné par des partis trotskistes qui, prônant le communisme révolutionnaire, participent au jeu électoral en considérant toutefois que la conquête du pouvoir est associée à la grève générale, et non à l'élection (Confession, 2019 : 40-44). Il en va de même de l'extrême-droite, même si les deux idéologies sont diamétralement opposées, le racisme et la xénophobie se trouvent au cœur du logiciel idéologique de l'extrême-droite. Elle se fait remarquer par la violence groupusculaire, qui vise non seulement personnes, biens et symboles de la communauté juive mais aussi les musulmans français (Camus & François, 2011 : 78-85). Phénomène construit, le potentiel conflictuel est le résultat d'une mobilisation stratégique des acteurs politiques.

En Afrique, la spirale des conflits ethniques est emblématiquement incarnée par le génocide rwandais, mais aussi les cas du Darfour, du Nord-Nigéria, de la Côte d'Ivoire, auxquels s'ajoutent les lendemains des élections controversées du Kenya. La relation ethnico-politique

renforce le clivage matriciel culturel et renvoie parfois à une interprétation erronée des conflits ethniques en Afrique. Ce qui, du reste, est important à souligner pour dire que l'appartenance ethnique n'est pas en soi conflictogène, toutefois c'est son instrumentalisation par les agents sociaux qui débouche sur les faits de violence (Mweyang, 2010).

Élaborés autour de nouvelles duplications, ces conflits prospèrent dans un contexte où les notions d'«allogènes», d'«autochtones», de « citoyens minoritaires ou majoritaires» acquièrent une cotation forte à la bourse des valeurs politiques. C'est la question foncière qui accentue ce clivage, puisqu'elle s'offre comme une structure d'opportunité aux occurrences répétées de la violence. Les conflits Bamiléké-Bamoun à l'Ouest du Cameroun, Bamoun-Bulu dans le Sud, Kotokos-Arabs Choas à l'extrême-nord, Mbessa-Oku dans le Nord-Ouest, constituent les points de cristallisation de ces clivages qui donnent à voir des formes périphériques de construction d'un champ *polémogène* local au soubassement foncier, combinant rareté des ressources pour l'absorption professionnelle des jeunes et transactions collusives et collisionnelles des élites. Au total, les clivages jusque-là recensés charrient un potentiel conflictogène dormant que les agents mobilisent à profit en conjonctures critiques.

II- La quête d'une paix par la démocratie inclusive

Dans une configuration de compréhension mutuelle et de reconnaissance réciproque de leurs différences. John Rawls parle de « voile d'ignorance » pour exprimer cette expérience philosophique qui permet de fonder une société juste (Rawls, 1971).

Les sociétés politiques, comme le souligne le professeur Maurice Duverger, sont des sociétés d'antagonismes pluriels, qu'un effort de régulation permet de concilier. Il s'agit selon Max Weber de construire une «sociation» où la relation entre les clivages se fonde sur une entente intersubjective à travers une rationalité en valeur ou en finalité (Weber, 1971).

La médiation démocratique est, de ce fait, capitale dans la construction de la dynamique *sociative*. La notion de démocratie interpelle sur la définition des nouveaux termes de référence conceptuels dans la perspective d'un élargissement du spectre de son appropriation, la mauvaise fortune du concept ayant partie liée avec le système majoritaire. Pour montrer comment la paix interne à l'État peut être entretenue malgré les multiples clivages qui le traversent, il n'existe d'autres choix que de s'engager dans une réflexion sur la nature de la démocratie (A). Ce renvoi préjudiciel ouvre commodément la voie à une problématique plus pratique, qui est celle des arrangements institutionnels pour une démocratie pacifique (B).

A- Solder la question préjudicielle d'une mythologie démocratique d'essence occidentale

L'origine grecque de la démocratie s'accommode d'une image d'Épinal que la science politique peine à déconstruire. Mais, en consultant le volumineux portefeuille de l'anthropologie politique des sociétés africaines précoloniales, l'on est frappé par l'extrême variété des pratiques politiques qui charrient des expressions démocratiques hardies. De ce point de vue, la démocratie libérale pourrait être sans conteste mise en procès. Les grecs sont-ils les seuls à avoir découvert la démocratie, cet art de parvenir à des décisions

consensuelles grâce à la discussion publique ? Il s'agit donc d'élaguer le biais culturaliste qui grève négativement le concept de démocratie (1) et de prendre au sérieux la « démocratie des autres » (2).

1- Débarrasser la démocratie des biais culturalistes

Le culturalisme ici querellé concerne singulièrement les atours holistes dont se parent les interprétations des faits culturels et qui posent, en amont, le postulat selon lequel « en Afrique, la culture est un tout », en aval, la conclusion que « tout y est culture ».

En effet, les griefs culturalistes sont légion. Non seulement, l'Afrique « n'est pas assez entrée dans l'histoire », mais, comble de préjugé, « la démocratie serait un luxe pour les Africains »¹⁸, incompatible avec leurs coutumes et traditions. Ce dispositif théorique de l'approche développementaliste du politique rappelle les typologies sommaires et fausement épistémologiques de l'École évolutionniste qui rapportent les processus politiques en Afrique à la « mentalité primitive » ou « prélogique » (Levy-Brühl, 1931 ; Morgan, 1971). Ce qui en a naturellement fait une « tête de turque » toute désignée aux critiques faites par l'Anthropologie dynamique.

¹⁸ Jacques Chirac, lors son discours sur l'histoire de l'Afrique et son accession à la démocratie, à Brazzaville le 18 juillet 1996, n'en avait pourtant pas fait mention. C'est exactement lors d'une adresse en présence des parlementaires angolais en 1998 que le président français a souligné l'inanité de la démocratie africaine. À Abidjan en 1990, sa formule était plus précise : « le multipartisme est une sorte de luxe que ces pays en voie de développement n'ont pas les moyens de s'offrir ».

L'on peut opposer à ce discours une argumentation objectivée par les faits. D'abord, la tradition se dépouille de deux préjugés qui lui sont parfois volontiers attribués : sa rigidité et son archaïsme. À ce sujet, Yvonne Verdier rappelle que « chaque coutume, chaque façon de faire possède sa stratigraphie et son historicité propre » (Verdier 1979 : 81-82). C'est dire donc que toute tradition est historiquement incorporée et évolutive. Jean François Bayart nous en donne une parfaite illustration à travers les contradictions qui shuntent les processus démocratiques en Afrique.

C'est ainsi qu'en contrepoint de ces pratiques passablement surannées, s'observe, dans le contexte de démocratisation, un usage stratégique de la tradition dans la gestion des crises politiques en Afrique. Les formules emblématiques (« Conférence Nationale », le « Large Débat », le « Grand Dialogue ») ont puisé abondamment dans le rituel « palabrique » de l'Afrique profonde. L'espace public de la palabre a été « un espace d'échanges de paroles, mais aussi un drame social, une procédure et des interactions humaines » (Bedima, 1997 : 11-36). Les protagonistes de la « Conférence Nationale » ou du « Large Débat » se sont servis, dans la construction de l'entente politique (Eboussi, 1993 ; Bénégas, 2003), de ces modèles de ritualisation de la parole comme des rites néo-traditionnels de purification et de mobilisation conséquente. En d'autres termes, les Conférences Nationales ainsi que d'autres formes proches ont été une réhabilitation stratégique de la pratique de la palabre africaine dans le contexte de modernité politique.

La deuxième raison qui découle de la première est qu'on ne peut réduire la démocratie aux seules opérations électorales, car ses logiques statistiques peuvent non seulement servir d'instruments de manipulation de

l'opinion, mais aussi déboucher sur l'exclusion d'une frange importante de la société, du moins si l'on s'en tient singulièrement aux lois formulées par Maurice Duverger (Dolez & Laurent, 2010 : 111-130) dans les rapports entre les lois électorales et le système partisan. L'on pourrait ainsi considérer que le scrutin majoritaire à un tour ou même à deux tours débouchera sur une zone grise exclusive de la représentation des minorités. Le modèle de « démocratie consociative » imaginée par Arend Lijphart traite mieux cette question politique des sociétés à polarités multiples (Lijphart, 1984). Ce même scrutin majoritaire du modèle de démocratie occidentale n'est pas sans rapport avec la survenance des nouvelles formes de *méso-conflits* (Galtung, 2004) identitaires et ethno-régionaux que connaissent les pays africains depuis l'avènement de la démocratie en 1990 et dont l'enjeu principal est le contrôle politique du pouvoir suprême.

La démocratie charrie alors, au-delà de ses atours procéduraux, un partage des pouvoirs pour surmonter les défis de l'agir et du vivre ensemble. C'est pourquoi la tradition « palabrique » peut ajouter une plus-value au système de démocratie majoritaire, parce qu'elle est consensuelle et inclusive, tout en comportant des négociations et des compromis. Systémique, elle est tout aussi formatrice et informatrice, contractuelle et juridictionnelle. Face à cette implacable réalité, le président Chirac s'est finalement ravisé en affirmant dans son discours de Brazzaville en 1996 que « [...] dans cette marche vers la démocratie, l'Afrique dispose d'atouts qui lui sont propres. Je pense en particulier à cette belle tradition du dialogue et du débat dont votre continent reste si fortement imprégné. Je pense à ce désir profond de « politique

consensuelle », appliqué du nord au sud, et qui réconcilie la légitimité et votre sens de la fraternité »¹⁹.

Au total, la coutume ou la tradition ne sont pas d'ordinaire contre-démocratiques, il y a tout simplement comme l'affirme Bayart un « refus d'appréhender, et la démocratie, et la nation en Afrique sous l'angle de l'universalité Car elle (la coutume) a été aussi la matrice d'un processus de démocratisation de l'État » (Bayart, 2009 : 31-44).

2- Reconnaître la « démocratie des autres ».

Reconnaître la liberté des autres, c'est reconnaître que la liberté n'est pas une invention de l'Occident, comme nous le suggère Sen Amartya Kumar. En reformulant les termes de référence conceptuels de la démocratie et en rapprochant la notion au « gouvernement par la discussion », il est question de relever sa valeur et son importance intrinsèque dans la vie des hommes. Dans cette perspective, « la démocratie a des exigences qui transcendent l'urne électorale » (Sen, 2006). Le processus de décision grâce à la discussion constitue le socle de la démocratie partagé par toutes les cultures. L'histoire de la pensée démocratique ne peut donc « se limiter aux seules expériences et valeurs européennes », précise Sen Amartya. La théorie de la « paix par la démocratie » telle que défendue par les tenants du choix rationnel évacue cette idée de « démocratie des autres », dans la mesure où elle privilégie la contribution des démocraties libérales au détriment de la double pacification des systèmes politiques nationaux et de la scène internationale.

Au demeurant, cette conception est impérialiste puisqu'elle désigne des têtes de turques tout trouvées pour une action armée conséquente. Les constructivistes y voient une

¹⁹ Jacques Chirac, Discours du 18 juillet 1996 à Brazzaville.

logique hégémonique irréductiblement occidentale et s'interrogent sur la pertinence de la corrélation entre la diffusion démocratique et la paix. La Lybie, l'Irak, l'Afghanistan sont loin d'être pacifiés. Mobilisée dans les relations internationales dans une perspective réaliste, la *paix par la démocratie* se mue insensiblement en *guerre par la démocratie*. Elle est apparue bien souvent comme un marquage géostratégique de l'espace sous le giron occidental au moyen d'un alibi confortable. La même corrélation établie entre la paix et la démocratie fait douter des « trois agendas pour gérer la planète » (Ghali, 2002), malgré le volontarisme affiché à cette époque par Boutros-Boutros Ghali. Alors le partage universel de la culture de la délibération et de la discussion constitue le motif de la reconnaissance de la « démocratie des autres ».

B- La démocratie en immersion sociale

S'il s'agit d'appréhender la démocratie en immersion sociale, la problématique des clivages sociaux, au sens principal d'ennemi de la république (Schnapper, 2004 : 177-188), pose nécessairement celle des clivages communautaires. Car, l'on pense faussement que l'ethnie encadre l'homme du berceau à la tombe. Or, la logique communautaire est bien plus ambiguë que l'image exclusivement négative qu'en véhiculent certains discours. Lorsqu'une société politique accuse de profondes bigarrures, le rôle du pouvoir politique est d'en assurer la régulation avec une éthique de la responsabilité. Le paradoxe est vrai qui atteste que, face aux communautarismes, certains États européens opèrent une mue sensible vers un « républicanisme tolérant » (Mesure, 1999 ; Taylor, 1994). Ainsi s'opère un glissement paradigmatique que certains chercheurs ont déjà adopté en s'intéressant à des manières inédites de penser la nation et

la citoyenneté (O'leary & McGarry, 2014 ; Qvortrup, 2014 ; Bussi, 2004 et 2007).

Pour une régulation inclusive des sociétés plures, il faut opter en faveur d'un modèle de « démocratie de concordance », voire de « démocratie ensembliste » dont les linéaments ont été popularisés par le politologue néerlandais Arent Lijphart, sous le label de « démocratie consociative ». C'est une « démocratie de trust », qui a la particularité de n'être pas grevée par l'eurocentrisme, car, comme la « démocratie consociative », elle s'appliquerait à un échantillon assez représentatif des sociétés plures, en élargissant pour ainsi-dire, le spectre de la « géocratie » (Bussi, 2004 ; 2007) par sa projection hors du contexte occidental.

Elle se singularise également par l'accent mis sur les prédispositions psychologiques des acteurs aux débats, aux discussions et à la coopération. Aussi, suppose-t-elle une levée de tabous sur les grandes thématiques parfois jugées sensibles (questions foncières, forme de l'État, succession constitutionnelle), pour lesquelles une discussion franche pourrait conduire à une concordance des vues. Il s'agit d'une volonté de *parlementarisation* de la vie politique et sociale qui trancherait avec «la mise en scène quotidienne» (Goffman, 1973) et la réalité en simulation. De la sorte, les cadres de ces discussions ne doivent pas être bornés par les obstacles de la perception, mais s'offrir comme des lieux physiques ou symboliques dans lesquels les idées circulent et sont discutées de manière rationnelle afin de se cristalliser en opinion publique (Habermas, 1981). Il s'agit – pour l'élégance de la formule –, d'une civilisation des pratiques politiques qui meut l'espace public.

L'expression « démocratie ensembliste », à connotation mathématique, peut paraître caricaturale, mais elle évoque toutefois des notions intuitives d'appartenance et d'inclusion. Dans le régime sociologique des sociétés plurales, s'énoncent des réalités contradictoires : intersection, différence, disjonction, mais aussi conjonction, complémentarité et inclusion, dont l'ajustement et l'articulation sont susceptibles de générer certes des malentendus, mais des « malentendus productifs » (Morike, 2016 : 145-160), en termes d'occurrences contractuelles entre les protagonistes. C'est une façon d'être ensemble par le langage et de décider par consensus légitimé dont la validité associe intelligibilité, logique de terroir, justesse vis-à-vis de la communauté sociale, mais aussi sincérité des expériences diversement vécues par les acteurs sociaux (Rowe, 2016). Cela n'est évidemment possible au niveau de la fraction hégémonique qu'à travers des tractations de haut niveau qui aboutissent à un partage de pouvoir entre les élites, en marge de toute logique majoritaire. Ces tractations suggèrent une fois de plus l'idée de prédisposition au dialogue, évoquée plus haut, pour pouvoir compléter les critères appliqués aux modèles éprouvés de démocratie consociative²⁰.

Au demeurant, Arent Lijphart, pour tempérer les vices du lien communautaire, a proposé un modèle théorique qui associe un partage de pouvoir par la représentation proportionnelle des minorités politiques et ethniques, la règle consensuelle collective ou la grande coalition, le fédéralisme non territorial (qui garantit à chaque groupe une large autonomie dans les domaines qui le concernent exclusivement) et le droit de veto encadré juridiquement

²⁰Dix pays jusqu'alors ont expérimenté avec plus ou moins de succès ce modèle : entre autres et majoritairement situés en Europe, la Suisse, la Belgique, le Pays-Bas, l'Autriche.

par la constitution qui leur donne l'opportunité de bloquer une décision qui grèverait les intérêts vitaux de la minorité. C'est une proposition politique intéressante, mais qui comporte des limites immanentes au modèle, notamment le risque de polarisation et de survalorisation des clivages existants, qui encourageraient les courants extrémistes. De même, intrinsèquement, le paradigme lui-même peut sécréter des effets pervers à travers des pratiques informelles pouvant s'imposer contre la volonté des minorités. Enfin, il y a la loi de Duverger sur la scissiparité des formations politiques, qui déboucherait dans une société fortement clivée sur une identification à base ethnique. L'on pourrait surabondamment évoquer les « tendances oligarchiques des partis »-(Michels, 2015), qui conduisent toujours à des formes aristocratiques d'expression politique, et le caractère centralisé des tractations politiques qui en rajoute à la crise de la représentation (Bougnoux, 2016).

Face à ces limites, nous exprimons un pessimisme plutôt lucide. Notre formule de « démocratie ensembliste » a la propriété de mettre le clivage en majesté et la démocratie en immersion sociale de sorte que, par ruissèlement, les tractations politiques qui s'opèrent et se nouent au niveau central, déteignent sur la périphérie. Il s'agit d'un consociationnisme interstitiel visant à fédérer les expressions identitaires enfouies dans la pluralité des clivages. Il corrige le concept de « grande coalition » qui est plus un arrangement occasionnel qu'une option philosophique (Giraud, 2009 : 215-227) de gouvernance. En regard, la notion d'« aire culturelle » masque parfois une diversité endogène et aiguisé les prétentions hégémoniques du groupe majoritaire, privant ainsi les minorités des possibilités d'accès à la représentation. À l'heure où se multiplient les instances de délibération et de gouvernance

participative, cette question de représentation devrait pouvoir constituer un point de vigilance accrue.

Conclusion

Notre analyse a passé en revue les typologies des fractures proposées par Rokkan et Lipset dans la perspective d'une endogénéisation qui prenne en compte la singularité du contexte africain. Rapporté à la paix démocratique, il est plausible de réexaminer à nouveaux frais le concept, et soutenir fermement l'hypothèse audacieuse d'une « démocratie d'ailleurs ». Au demeurant, l'on peut dire que Les clivages sociaux comportent un potentiel conflictogène qui leur est propre et qui épouse la forme convulsive au moyen de leur activation par les acteurs sociaux. Leur régulation suppose la prise en compte de la profondeur de leur enracinement dans les nappes anthropologiques de toute société.

L'échec de la greffe démocratique tient généralement à cette omission qui voue aux gémonies la « démocratie des autres ». L'approche occidentalocentrique passe malheureusement par pertes et profits l'incontestable évidence que la démocratie, bien plus que ses atours procéduraux, est justement l'art d'aboutir au consensus grâce à la discussion publique.

Bibliographie

- ADO, Anatoli (1996). *Paysans en révolution : terre, pouvoir et jacquerie, société des études robespierristes*. Serge Aberdam et Marcel Dorigny (éd.), préface de Michel Vovelle, Paris : Société des Études Robespierristes.
- BALLIF, Florine (2009). Les *peacelines* de Belfast, entre maintien de l'ordre et gestion urbaine. In *Cultures & Conflits*, 73, 73-83.
- BALLIF, Florine (2010). L'usage de la rue : enjeu de conflit entre catholiques et protestants à Belfast. Judith Rainhorn et Didier Terrier (dir.), *Échanges voisins : alerte et relation de proximité dans la ville depuis le XV^{ème} siècle*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 179-195.
- BARBIER, Jean-Claude (1981). Les groupes ethniques et les langues. In *Encyclopédie de la République unie du Cameroun*. Douala : NEA, 239-260.
- BARTOLINI, Steffano (2005). La formation des clivages. In *Revue Internationale de Politique Comparée*, I, vol. 12, 9-34.
- BAYART, Jean-François (2009/2). La démocratie à l'épreuve de la tradition. In *Pouvoirs*, n°129, 31-44.
- BBC (2001). Ardoyne stories : peacelines and division. BBC News, 3 septembre.
- BEDIMA, Jean-Godefroy (1997). *La palabre : une juridiction de la parole*. Paris : Michalon, coll. « Le Bien Commun ».
- BÉNÉGAS, Richard (2003). *La démocratie à pas de Caméléon: transition et imaginaires politiques au Bénin*. Paris : Karthala.
- BERTRAND, Jean-René (1997). Irlande du Nord : clivages religieux, ethniques ou sociaux. *Noroi/Poitiers*, 44, n° 174, 355-356.
- BOUGNOUX, Daniel (2019). *La crise de la représentation*. Paris : La Découverte.
- BUSSI, Michel (2006). Géocratie. In Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale : Contribution à une épistémologie de la géographie sociale* (pp. 63-71). Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- BUSSI Michel (2007). Pour une géographie de la démocratie. La géographie, ça sert maintenant à faire la paix ? In *L'Espace Politique*, n°1, *L'espace politique, nouveaux enjeux, nouvelles approches*, 17-36.
- CAMUS, Jean-Yves, FRANÇOIS, Stéphane (2011). L'extrême-droite et la violence politique : retour sur la période de 1962-2010. In *Revue des Sciences Sociales*, n°46, 78-85.
- CONFESSION, Alan (2019). Une nouvelle gauche radicale : analyse comparative des transformations de familles partisans de la gauche radicale européenne au XXIème siècle (2000-2017). In *HAL, open science*, chap. 2, 40-44.
- DELFOSSÉ, Pascale (2008/3). La théorie des clivages: où placer le curseur ? Pour quels résultats ? In *Revue internationale de Politique comparée*, vol. 15, 363-388.
- DELWIT, Pascal (2021). Les clivages et la structuration des systèmes partisans. In *Pouvoirs : Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°179, 5-16.
- DIANTEILL, Erwan), MANETA, Delphine (2018). *Pouvoir, société et culture : pourquoi faut-il relire Georges Balandier ?* In *The Conversation*, mis en ligne le 23 janvier 2018. Disponible sur : <<https://theconversation.com/pouvoir-societe-culture-pourquoi-faut-il-relire-georges-balandier-90469>>
- DUVERGER, Maurice (1964). *Introduction à la politique*. Paris : Gallimard.
- DOLEZ, Bernard, LAURENT, Annie (2010/1). Les lois de Duverger au microscope : l'apport des expérimentations de laboratoire à l'étude des effets psychologiques des modes de scrutin. In *Revue internationale de politique comparée*, vol.17, 111-130.
- ELIAS, Nbert (2003). *La dynamique l'occident*. Paris : Pocket.
- EBOUSSI, Boulaga Fabien (1993). *Les conférences nationales en Afrique*. Paris : Karthala.
- FEHÉR, Ferenc (1990). *The French revolution and birth of modernity*. California : University of California Press.
- FREY, Lindsa, FREY, Marshal (2004). *The French revolution*. Westport : Greenwood Press.
- GALTUNG, Johan (2004). *Transcend and Transform: Introduction to Conflict work*. Boulder : Paradigm Publishers.

- GHALL, Boutros-Boutros (2002). *Paix, démocratie, développement : trois agendas pour gérer la planète*. Paris : Pedone.
- GIRAUD, Olivier (2009). De la démocratie de négociation à la démocratie délibérative : débats théoriques et trajectoires nationales. In *Négociations*, 215-227.
- GOFFMAN, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris : Minuit.
- HABERMAS, Jurgen (1981). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- KAWLS, John (1971). *Theory of justice*. Cambridge/Massachussets : Belknap Press.
- LAVAU, Georges (1981). *À quoi sert le parti communiste français ?* Paris : Fayard.
- LÉVI - STRAUSS, Claude (1955). *Tristes tropiques*. Paris : Plon.
- LÉVY-BRÜHL, Lucien (1931). *La mentalité primitive*. Oxford : Clarendon Press.
- LIJPHART, Arend (1984). *Democracy in plural societies: a comparative exploration*. New Haven: Yale university Press.
- LIM, Isabelle (2018). Les biais cognitifs : l'effet de halo ou générateur d'apriori. In *Innovation story*, mis en ligne 14 novembre 2018.
 Disponible sur :
 <<https://www.innovationstory.fr/design/les-biais-cognitifs-1-leffet-de-halo-ou-generateur-da-priori/>>
- LIPSET, Seymour Martin (2009). *Structures des cliques, système des partis et alignement des électeurs*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- O'LEARY, Brendan, MCGARRY, John (2016). *The politics of antagonism: understanding Northern Ireland*. Cebtury: Bloomsbury Academic.
- LAPPARENT, Auguste Albert de (1884). *Cours de minéralogie*. Paris : F. savy 1884.
- MAUSS, Marcel (1925). Essai sur le don: forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques (pp. 30-186). In Émile Durkheim (dir.), *L'Année sociologique*, tome 1, Volume 1923-1924. Paris : Librairie Félix Alcan.

- MESURE, Sylvie, RENAUT, Alain (1999). *Alter ego : Les paradoxes de l'identité démocratique*. Paris : Aubier.
- MICHELS, Roberto (2015). *Sociologie du parti dans la société moderne : enquêtes sur les tendances oligarchiques de la vie des groupes*. Paris : Gallimard.
- MORGAN, Henri Lewis (1971). *La société archaïque (Ancien Society)*. Paris : Anthropos.
- MORIKE, Frauke (2016). Working misunderstanding and notion of collaboration. In *Revue internationale d'anthropologie et des sciences humaines*, n°65, 145-160.
- MVENG Engelbert (1963). *Histoire du Cameroun*. Paris : Présence Africaine.
- MWEYANG, Clément Aapengnuo (2010). La mauvaise interprétation des conflits ethniques (Misinterpreting ethnic conflicts in Africa). In *Bulletin de la sécurité Africaine*. French, n°4, Washington, DC : Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (CESA).
- NEVEU, Erik (2011). La mobilisation des ressources. In *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte, 49-60.
- OFFERLE, Michel, LAGROYE, Jacques (2011). *Sociologie de l'institution*. Paris : Belin.
- POUTIGNAT, Philippe, Treiff-Fenart, Jocelyne (1985). *Théorie de l'ethnicité suivi des groupes ethniques et leurs frontières de Fredrik Barth*. Paris : P.U.F.
- QVORTRUP, Matt (2014). *Referendums and ethnic conflicts*. Pensilvania: Univerity of Pensilvania Press.
- ROKKAN, Stein, LIPSET, Seymour Martin (2008). *Structures des clivages, système des partis et alignement des électeurs*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- ROWE, Frantz (2016). Les approches critiques en systèmes d'information : de la sociologie de la domination à l'éthique de l'émancipation. In *Systèmes d'Information et Management*. Disponible sur : <<http://www.sietmanagement.fr/wp-content/uploads/2016/04/The%CC%81ories-critiques-en-SI.pdf>>
- SCHNAPPER, Dominique (2004/2). La République face aux communautarismes. In *Études*, tome 400, 177-188

- SEIGNOBOS, Christian (2010). Mise en place du peuplement et répartition ethnique. In *Atlas de la province de l'extrême-nord du Cameroun*. Paris : MINREST & INC, IRD, 44-51.
- SEN, Amartya (2006). *La démocratie des autres : pourquoi la démocratie n'est pas une invention de l'occident ?* Paris : Payot.
- COOREBYTER, Vincent de, MUNCK, Jean de, SINARDET, Dave (2009). *Les clivages structurent-ils encore la société ?* In *La Revue Nouvelle*, n°7, mis en ligne le 10 octobre 2009. Disponible sur : <<https://revuenouvelle.be/Les-clivages-structurent-ils-encore-la-societe>>
- TARDITS, Claude (1980). *Le Royaume Bamoun*. Paris : Armand Colin.
- TAYLOR, Charles (1994). Politics of recognition. In Amy Gutman (dir.), *Multiculturalism: examining the politics of recognition*. New Jersey : Princeton University Press.
- VERDIER, Yvonne (1979). *Façon de dire, façon de faire : la laveuse, la couturière et la cuisinière*. Paris : Gallimard, 81-82.
- Verrière, Jacques (1979). *La population de l'Irlande : étude géographique*. Paris : Mouton.
- WEBER, Max (1971). *Économie et Société*, trad. Julien Freud. Paris : Plon.
- WENSHIG, Thierry (2011). Us et abus de la notion de fait-social total : turbulences critiques. In *Revue Mauss*, vol 36, n°2, 87-99.

REVUE AFRICAINE DE COMMUNICATION (RAC)



La *Revue Africaine de Communication (RAC)*, qui s'adresse, entre autres, aux chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et professionnels de l'information et de la communication, publie des articles inédits à caractère scientifique dans les domaines des sciences et des technologies de l'information et de la communication.

De plus, elle a pour principal objectif de contribuer, le plus largement possible, au développement des théories et des pratiques portant sur les sciences et les techniques de l'information et de la communication, mais aussi sur l'analyse du discours, le droit, l'éthique et la déontologie des médias. Les domaines de l'information et de la communication sont articulés à d'autres champs disciplinaires tels que les sciences politiques, l'économie, la géopolitique, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, la linguistique, l'analyse du discours, le management, le marketing et la culture dans sa diversité. La *RAC*, qui se veut un espace de dialogue interdisciplinaire, accepte aussi, dans sa partie *Varia*, des articles des autres disciplines dont l'intérêt pour le développement des sciences de l'information et de la communication, en particulier, le progrès scientifique, en général, est évident.

Ce numéro spécial de la *Revue Africaine de Communication* se donne, entre autres, pour objectif de magnifier l'héritage prestigieux laissé par feu Madame Eugénie Rokhaya Aw, ancienne directrice du CESTI, qui a consacré toute sa vie au rayonnement du savoir, de la démocratie, de l'équité, de la justice et de la liberté d'expression.

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



CENTRE D'ÉTUDES DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION